

CC 2019\_0226

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 10 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix décembre à 17 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 29 novembre 2019.

Nombre de membres en exercice : 92 titulaires – 43 suppléants

Présents ce jour : 73 Procurations : 10

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , M. BOITEL Dominique , Mme BOURHIS Thérèse , M. BOURIOT François , Mme CHARLET Delphine , M. COENT André , M. COIC Alain , Mme CORVISIER Bernadette , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DRONIOU Paul , M. DENIAU Michel , M. CABEL Michel , M. EGAULT Gervais , M. FAIVRE Alain , Mme FEJEAN Claudine , M. FREMERY Bernard , Mme GAREL Monique , M. GICQUEL Jacques , M. BROUDIC Jean (Suppléant M. GOISNARD Jacques) , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme HAMON Annie , M. HENRY Serge , Mme HERVE Thérèse , M. HUNAUT Christian , Mme LE CORFEC Nicole (Suppléant M. JEGOU Jean-Claude) , M. KERNEC Gérard , M. KERVAVON Patrice , M. LAMANDE Jean Claude , M. LE BIHAN Paul , M. LE BRIAND Gilbert , M. LE BUZULIER Jean Claude , Mme LE CORRE Marie-José , M. LE FUSTEC Christian , M. WOLF Bernard (Suppléant M. LE GALL Jean-François) , M. LE GUEN Jean-Yves , M. LE GUEVEL Jean-François , M. LE JEUNE Joël , Mme LE LOEUFF Sylvie , M. LE MOAL André , M. LE MOULLEC Frédéric , Mme LE PLATINEC Denise , M. LE QUEMENER Michel , M. LE ROLLAND Yves , M. LE SEGUILLON Yvon , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. L'HOTELLIER Bertrand , M. LINTANF Hervé , M. MAHE Loïc , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , M. NEDELEC Jean-Yves , M. PARISCOAT Arnaud , M. PEROCHE Michel , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , M. MORVAN Gildas (Suppléant M. PILOT René) , M. PRAT Jean René , M. PRAT Roger , Mme PRAT-LE MOAL Michelle , M. PRIGENT François , M. QUILIN Gérard , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROPARTZ Christophe , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , M. FRAVAL Philippe (Suppléant M. SOL-DOURDIN Germain) , M. TURUBAN Marcel , M. WEISSE Philippe , M. MERRER Louis , M. OFFRET Maurice

### Procurations :

Mme BESNARD Catherine à Mme CHARLET Delphine, M. DROUMAGUET Jean à M. MERRER Louis, Mme GAULTIER Marie-France à M. ARHANT Guirec, M. KERAUDY Jean-Yves à M. TERRIEN Pierre, Mme LE MEN Françoise à M. SEUREAU Cédric, M. LEMAIRE Jean François à M. GUELOU Hervé, Mme NIHOARN Françoise à M. L'HOTELLIER Bertrand, Mme PONTAILLER Catherine à M. LEON Erven, M. PRAT Marcel à Mme LE CORRE Marie-José, Mme SABLON Hélène à M. COENT André

### Étaient absents excusés :

Mme COADALEN Rozenn, M. GOURONNEC Alain, M. LE BESCOND Jean-François, M. LE BRAS Jean-François, M. QUENIAT Jean-Claude, M. ROGARD Didier, M. STEUNOU Philippe, M. TERRIEN Pierre, M. VANGHENT François

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. SEUREAU Cédric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## Arrêt du projet de zonage d'assainissement de Plounévez-Moëdec

LTC a lancé en 2018 la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Plounévez-Moëdec afin de prendre en compte :

- les raccordements qui ont eu lieu depuis 1999 (date d'approbation du zonage en vigueur),
- les projets de développement de la commune,
- la construction de la nouvelle station d'épuration,

La mise à jour de l'étude de zonage d'assainissement, présentée à la commune, a été soumise à étude d'impact par l'Autorité Environnementale. Une demande de dispense va être faite dans la mesure où une étude d'incidences a déjà été réalisée dans le cadre du dossier de déclaration de la station d'épuration.

Le projet de zonage pourra être mis à l'enquête publique dès obtention de cette dispense.

Les secteurs suivants ont été étudiés (étude d'un scénario de réhabilitation des installations individuelles et d'un scénario d'assainissement collectif) :

- Keramanac'h
- Ker Belanger
- Stang Ar Clan

- Kervernard
- Porz An Park
- Le Bas de la Côte

L'étude conclut à la conservation du zonage de 1999. Sont uniquement ajoutés les secteurs de la commune raccordés depuis ou dont le raccordement est projeté, mais qui étaient en dehors du plan de zonage initial (voir annexe : ZAC de Beg Ar C'hra, 4 Vents, Ker Bélanger, rue de Bel Air, La Vieille Côte).

**VU** L'arrêté du 20 décembre 2017, portant approbation des statuts de Lannion-Trégor Communauté ;

**CONSIDERANT** Le projet de territoire 2017-2020, adopté le 22 juin 2017 ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ**

**DECIDE DE :**

**ARRETER** Le projet de zonage de la commune de Plounévez-Moëdec.

**AUTORISER** Le Président ou son représentant à soumettre le projet de zonage d'assainissement à enquête publique.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire  
de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité  
par télétransmission le  
Publiée et affichée le

16 DEC. 2019  
16 DEC. 2019

LE PRÉSIDENT,  
Joël LE JEUNE

LE PRÉSIDENT,  
Joël LE JEUNE

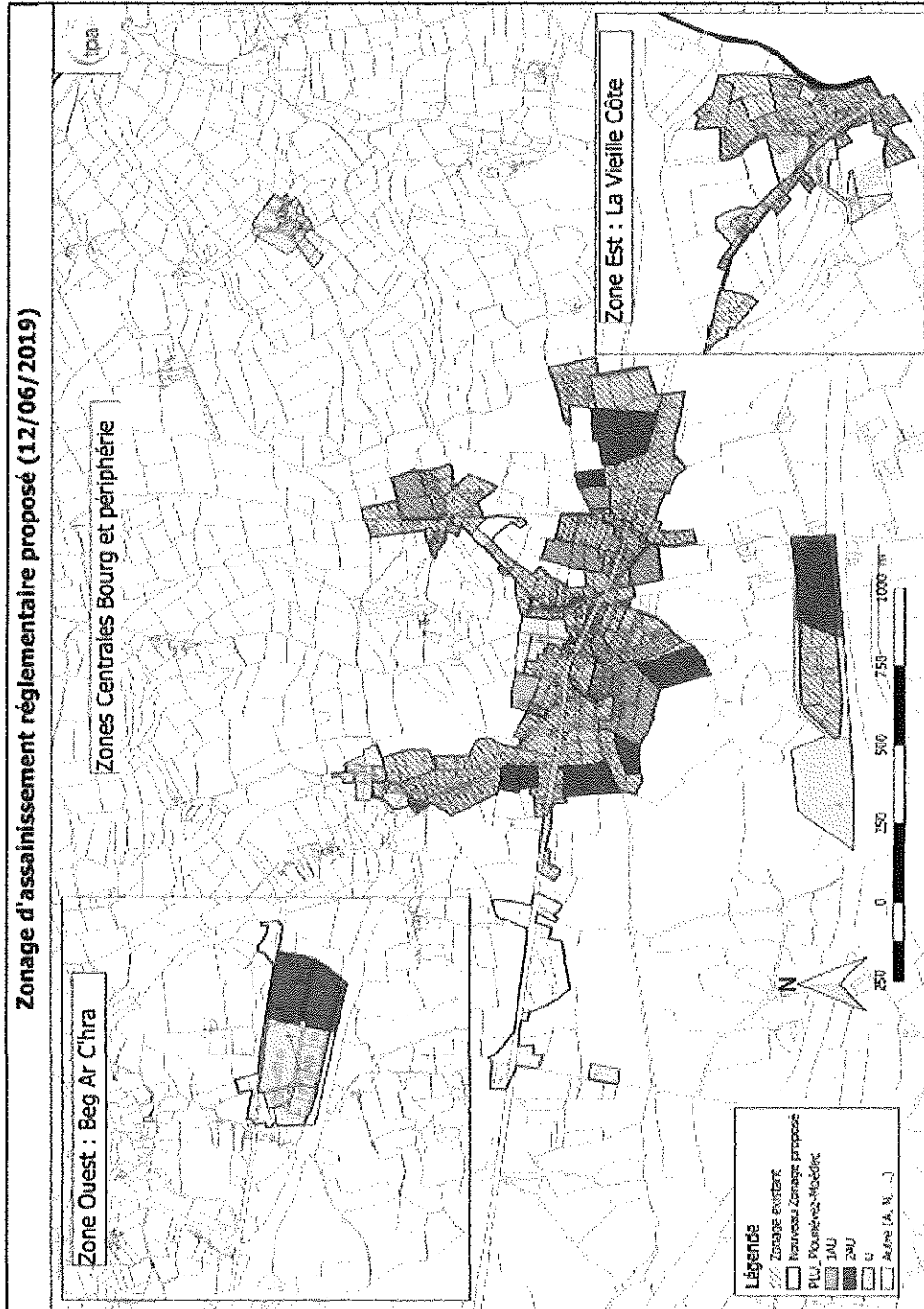


Figure 11 - Proposition de zonage (Centre de traitement des eaux)